

La Sentinelle

Janvier - Février 2025 - n° 01

**ACMP
CGPM**



Avant-Propos

Monsieur Francken, s'il vous plaît, aucun comportement stupide



Monsieur Francken, s'il vous plaît, aucun comportement stupide

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Cher Monsieur Francken, vous avez récemment prêté serment devant le Roi Philippe en tant que nouveau Ministre de la Défense. Au cours des prochaines semaines, vous allez devoir écouter de nombreux briefings et serez submergé par une avalanche d'informations. Cependant, nous tenons à vous adresser, au nom de milliers de militaires, un précieux conseil.

Voici notre principal conseil : si vous souhaitez devenir un bon ministre de la Défense, évitez le(s) comportement(s) stupide(s).

Nous définissons un comportement stupide comme agir d'une manière telle que cela conduit à nier cette question : que se passerait-il après ? Si quelqu'un vient vous voir et dit : 'Je vais me promener sous un orage avec une antenne en cuivre sur la tête', être empreint de stupidité fera répondre que : 'Cela me semble une excellente idée !' Un comportement stupide consiste donc à poser des actes qui nuisent à vous-même et à ceux qui vous entourent. Le Gouvernement Arizona a produit une série de stupidités dans son accord de coalition. Mais la plus grande reste toutefois la réforme des pensions militaires. Ce plan revient à essayer de soigner l'acné par la décapitation. Personne ne semble s'être posé la question : si nous faisons prestre les militaires jusqu'à 66 ou 67 ans, que se passera-t-il ? Ne risquons-nous pas, par exemple, d'évoluer vers une armée de vieillards, bien moins opérationnelle ? L'attrition du personnel ne va-t-elle pas s'accélérer de manière significative ? Et ne devons-nous pas alors recruter un nombre de jeunes

impossible à atteindre ? De plus, les coûts de fonctionnement ne vont-ils pas grimper en flèche, au détriment de l'entraînement et de l'entretien des infrastructures ? **Et au final, le contribuable ne recevra-t-il pas moins de sécurité, tout en payant davantage ?**

Beaucoup de vos prédécesseurs ont adopté un comportement stupide, plongeant l'armée dans sa situation désastreuse actuelle. C'est pourquoi, comme conseil bien avisé, nous souhaitons vous exposer brièvement les cinq principes du comportement stupide en matière de défense. Nous espérons que cela vous aidera à éviter de tomber dans ces travers.

Principe 1 : L'idéologie divise et la stupidité produit la perplexité. Ainsi, les militaires ont été complètement abasourdis d'apprendre que, en tant que bourgmestre de Lubbeek, vous aviez fait retirer les portraits du couple royal, que vous ne participiez jamais aux célébrations du 21 juillet et que vous ne portiez jamais l'écharpe tricolore.

Principe 2 : Les personnes qui se comportent de manière stupide ne sont pas conscientes de la stupidité de leurs actions. Vous avez

peut-être entendu parler de l'effet Dunning-Kruger : les personnes incompetentes n'ont pas les compétences nécessaires pour reconnaître leur propre incompetence.

Principe 3 : La stupidité est souvent le fait des organisations, non des individus. Si vous créez une organisation où une seule personne veut tout le pouvoir et où les autres doivent flatter ses préjugés, alors un comportement stupide en sera inévitablement la conséquence.

Principe 4 : Il est presque impossible de contrer la stupidité : les actions stupides ne suivent aucune logique, elles prennent toujours par surprise. Les arguments raisonnables tombent dans l'oreille d'un sourd. Les contre-preuves sont ignorées, surtout lorsqu'elles proviennent des syndicats.

Principe 5 : Le contraire de la stupidité n'est pas l'intelligence, mais la rationalité. La rationalité est la capacité de prendre des décisions qui renforcent les organisations et rendent les gens meilleurs. C'est pourquoi, Monsieur Francken, nous espérons une bonne dose de rationalité de votre part, en commençant par le dossier des pensions. ■



Photo : DF90 - J Destercke-Hock

ACMP
CGPM

La Sentinelle

Janvier - Février 2021 - n° 01

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Tirage : 9.800 exemplaires

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable : Yves Huwart

Coordination :

Jesse Arents et Concetto Bandinelli

Informations générales – CGPM :

Romboutsstraat 1 – Bus 021

1932 Zaventem

srt@acmp-cgpm.be

www.acmp-cgpm.be

Tél. : 02 245 72 14



BE32 2100 6234 6602

BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535

BIC : GKCCBEB

2

Monsieur Francken, s'il vous plaît, aucun comportement stupide

4

La surenchère sur la norme des 2 % pour les dépenses de défense

7

L'assurance hospitalisation DKV

9

Quand le chien lèche le plat

11

Flexi-job – Cumul – Actif – Pensionné

14

La lettre d'un lecteur dans l'incompréhension

15

Haut Comité de Concertation Bien-être « laborieux »

17

Le voucher remplace la carte verte et rouge de réduction SNCB – TEC



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM



European Organisation
of Military Associations